

# OÙ TROUVER DES ADRESSES POUR POSTULER

## Adresses et ressources utiles :

- Consultez la bourse des places d'apprentissage disponibles sur le site : [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)
- Informez-vous sur les examens d'entrée en apprentissage : [www.eva-evatech.ch](http://www.eva-evatech.ch)
- Tests d'aptitudes organisés par les associations professionnelles pour entrer en apprentissage
- Mobilisez votre réseau personnel
- Suivez les annonces locales : journaux, sites d'entreprises, etc.
- Consultez le site de la Cité des Métiers pour connaître les dates des prochains recrutements en direct :
- N'oubliez pas que vous pouvez envoyer des candidatures spontanées



Vous retrouverez toutes les informations nécessaires sur :  
[www.ge.ch/inscription-enseignement-secondaire-ii](http://www.ge.ch/inscription-enseignement-secondaire-ii)

## CONTACT

### Psychologues conseillères en orientation :

Jannick Converset | Bureau 124  
**+41 (0) 22 388 59 85**  
[jannick.converset@etat.ge.ch](mailto:jannick.converset@etat.ge.ch)

Maurane Belgeri | Bureau 123  
**+41 (0) 22 388 59 44**  
[maurane.belgeri@etat.ge.ch](mailto:maurane.belgeri@etat.ge.ch)

### Conseiller en formation :

Mehdi Bouhaouche | Bureau 216  
**+41 (0) 22 388 59 41**  
[mehdi.bouhaouche@etat.ge.ch](mailto:mehdi.bouhaouche@etat.ge.ch)



# Parents : comment aider son enfant

## à trouver une place d'apprentissage ?

# CONCEVOIR UN PROJET D'APPRENTISSAGE

Inviter votre enfant à rencontrer le ou la psychologue conseillère en orientation de son établissement scolaire.

## But de la consultation

Définir un projet professionnel en fonction de ses intérêts, aptitudes et faisabilité de la formation. Ces entretiens sont en libre adhésion, confidentiels et peuvent être ouverts à la famille ou aux encadrants.

Encourager votre enfant à participer aux divers événements d'informations pour explorer les différentes professions et les formations.

## Portes ouvertes des centres de formations professionnelles (CFP)

Les centres de formations professionnelles (CFP) vous ouvrent leurs portes une fois par année. Ils présentent leurs différentes formations, vous pourrez y rencontrer des jeunes en apprentissage et leur poser vos questions.



## Zoom métiers

Lors des zooms métiers, les mercredis après-midi, venez découvrir un domaine et rencontrer des professionnels et des jeunes en formation.

[www.citedesmetiers.ch/zm](http://www.citedesmetiers.ch/zm)

Aider son enfant à valider son projet et à renforcer sa posture professionnelle.

Par la réalisation d'un ou plusieurs stages dans le domaine choisi ou dans des professions voisines, votre enfant pourra confirmer son choix de formation et s'initier au monde de l'entreprise. Des informations complémentaires sont disponibles :

- Au bureau des stages de votre école
- Sur [www.gestage.ch](http://www.gestage.ch)
- Sur [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)

# ACCOMPAGNER LA RÉALISATION D'UN PROJET D'APPRENTISSAGE

Lorsque votre enfant a défini son projet d'apprentissage, il peut bénéficier de l'aide du ou de la conseillère en formation de son établissement scolaire.

- Entretien et diagnostic
- Conseils pratiques pour trouver une place d'apprentissage
- Aide pour l'élaboration et la constitution d'un dossier de candidature
- Soutien pour rechercher une place d'apprentissage
- Coaching et préparation à un entretien d'embauche

Une formation professionnelle initiale peut s'effectuer en formation duale, dans une entreprise formatrice, et, pour certaines professions, dans une école professionnelle à plein-temps. Dans tous les cas, le ou la conseillère en formation l'accompagnera dans ses démarches en cas de besoin. Vous pouvez également l'aider à réunir les différentes pièces de son dossier de candidature constitué de :

- CV
- Lettre de motivation
- Rapports de stages
- Bulletins scolaires des 3 dernières années
- Copie de sa carte d'identité ou passeport de l'élève recto-verso

Pour l'inscription en plein-temps, votre enfant aura sans doute besoin de vous pour l'aider à s'inscrire via le site internet e-démarches :



**Attention au délai fixé entre janvier et fin février!**